DECISION N°40/RH/2026, EN DATE DU 27/11/2026
APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN(E) CHARGE(E) DU CLIMAT DES AFFAIRES

La Directrice du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet :

- ✓ Vu le Dahir n°1-24-68 du 18 Joumada II 1446 (20 décembre 2024) portant application de la loi 22-24 modifiant et complétant la loi n°47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- ✓ Vu le décret 2-23-310 du 21 Chawal 1444 (12 Mai 2023) modifiant et complétant le décret n° 2-19-67 du 11 Chaâbane 1440 (17 Avril 2019) pris pour l'application de la loi 47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- ✓ Vu le décret 2-23-414 du 24 Chawal 1444 (15 Mai 2023) portant délégation de tutelle de l'Etat des Centres Régionaux d'Investissement ;
- ✓ Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n°24-12 du 6 Dulhija 1433 (22 octobre 2012) sur la gestion des modalités de recrutement dans les établissements et les entreprises publics ;
- ✓ Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet tel qu'il a été approuvé et modifié en date du 19 septembre 2025 ;
- ✓ Vu la nouvelle organisation du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet telle que visée en date du 23 octobre 2025 ;
- ✓ Vu les nécessités du service.

Décide

Article 1 : Recrutement

Le Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet lance un appel à candidatures, au titre de l'année 2026, pour le recrutement d'un(e) **chargé(e) du Climat des Affaires.**

Article 2 : Type de recrutement et lieu d'affectation

- Type de recrutement : **Contractuel**
- Lieu d'affectation : Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet, Ville Errachidia.

Article 3 : Missions et responsabilités

Le titulaire du poste contribuera à favoriser un climat des affaires attractif et fluide en matière d'investissement à travers la collecte, l'analyse et le suivi des données, la préparation d'études et de diagnostics, ainsi que l'appui à la mise en œuvre des initiatives de réforme et de simplification.

Ses principales attributions consistent à :

- Collecter et analyser les données relatives au climat des affaires régional.
- Participer à la réalisation d'enquêtes et d'études pour identifier les obstacles et opportunités d'amélioration.
- Contribuer aux diagnostics participatifs menés avec les acteurs économiques et institutionnels.
- Préparer des notes de synthèse, rapports et supports de communication destinés à la direction et aux parties prenantes.
- Assurer le suivi des recommandations issues du Comité Régional de l'Environnement des Affaires (CREA).
- Appuyer l'organisation des réunions, ateliers et instances de concertation.

Article 4 : Conditions de candidature

Les candidatures sont ouvertes à toute personne remplissant les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine et âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus.
- Avoir un diplôme Bac+5 en en économie, gestion, sciences politiques, développement territorial ou discipline équivalente ;
- Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine d'activité du poste ou autres domaines connexes ;
- Maitrise des langues arabe et française et un bon niveau en anglais.

Article n°5 : Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants **(regroupés en un seul fichier PDF):**
Une copie de la carte d'identité nationale ;

- Un Curriculum Vitae (CV) actualisé ;
- Une copie des diplômes y compris le baccalauréat ;
- Attestations de travail justifiant l'expérience requise ;

Article n°6 : Délai de candidature :

Les candidats intéressés par cette offre doivent renseigner leur candidature au plus tard le **11/12/2026 à 16H30** et envoyer le dossier complet **en un seul fichier PDF** à l'adresse **RH@CRIDT.ma**, en mentionnant en objet : **C- Climat des Affaires**.

NB :

- **Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté.**
- **Seules les candidatures reçues par voie électronique seront traitées.**

Article n°7 : Publication

La présente décision, la liste des candidats admis à passer les entretiens de la sélection, ainsi que la date de déroulement des entretiens et les résultats définitifs de l'appel à candidatures seront publiés sur le portail des emplois publics **www.emploi-public.ma** et dans les locaux du CRI-DT.

Directrice

Directrice du Centre régional d'investissement Drâa-Tafilalet
Signée : Sofia BOUZIYANE